



La laïcité en mouvement

2015



CAL

Libres, ensemble

Table des matières

Avant-propos	4
La laïcité c'est.....	6
La laïcité en marche	7
 1. Diffusion des valeurs laïques.....	8
 2. Liberté	30
 3. Égalité.....	44
 4. Solidarité	52
 5. Enseignement.....	62
 6. Séparation Église / État.....	70
 7. Structure du CAL.....	74
Carnet d'adresses	80

Avant-propos

2015, le long chemin de la Laïcité

Débutée dans les frimas incertains des changements climatiques, l'année 2015 nous a vus une fois encore poser nos pas sur la route de la laïcité. Mais à peine les premiers mètres franchis, nous étions frappés en plein cœur de la liberté d'expression par un attentat du nom de Charlie. Une banderole sans appel obscurcissait notre façade : nous étions Charlie.

Reprenant résolument notre marche, nous défendions, en avançant, la trilogie qui borde notre chemin et se décline en liberté, égalité, solidarité.

Nous replongions dans les sillons qui bornent le champ de nos préoccupations, des actions récurrentes ou des projets novateurs.

École, éthique, autonomie, émancipation, des mots qui jalonnent notre sentier pour sortir de l'ombre des dictatures, des inégalités, résolument décidés à défricher les maquis d'injustices pour atteindre des clairières où l'on peut vivre, respirer et partager des bonheurs, des espoirs, des utopies.

Et puis l'actualité, notre quotidien, nous ont ramenés au centre de la route, non pour suivre la ligne blanche et oublier la bande d'arrêt d'urgence, mais pour concrétiser notre ferme volonté d'avancer ensemble, d'être libres, ensemble.

Nous avons, au cours de notre périple, semé des possibles, évalué la dérive des générations qui ouvre des failles à combler d'urgence, pris la mesure de l'exclusion et de l'enfermement, défendu le principe de consommation responsable.

Nous avons, près de chez nous, et plus loin en Europe et dans le monde, assuré une vigilance et mené des

actions pour défendre les principes démocratiques, les droits humains; lutté contre les discriminations, repoussé le carcan du blasphème; contribué, à notre échelle, à un accueil digne et responsable des migrants, en nous souciant de la gestion à moyen et long terme de cette question cruciale dans le cadre de la défense du principe de libre circulation défendu par le CAL.

Nous avons garé, à l'ombre d'une aire de repos, l'ambitieux projet, annoncé dès le début de l'année 2014, de nouer, de renforcer le dialogue entre les jeunes et la laïcité.

Le mariage entre le conceptuel réfléchi et conventionnellement libertaire et le réalisme désabusé ou militant en devenir constitue un cocktail qu'il convient de faire infuser avec sagesse et modestie.

Chemin faisant, la violence, non pas aveugle, mais d'une crudité terrifiante, est venue ponctuer notre année, une automitrailleuse dans notre pente de garage a constitué un symbole saisissant, mais ô combien dérisoire par rapport à la déferlante douloureuse des conflits armés, des errances migratoires dramatiques.

Face à l'affolant réseau d'incohérences, d'horreurs, il est bon d'emprunter de temps à autre un chemin de traverse pour se ressourcer et avoir la force et la conviction de reprendre le cap de la laïcité, à en préciser la définition pour lui rendre sa juste place de principe humaniste qui fonde le régime des libertés.

Quand on découvre le rapport d'activités de l'année 2015, la nouvelle saison est déjà bien entamée, mais il est indispensable de jeter un coup d'œil dans le rétroviseur pour se donner plus de chances de réussite, pour adapter la bonne trajectoire en 2016.

Alors, ne perdons pas le rythme et poursuivons notre cheminement vers des lendemains heureux.



Jean De Brueker
Secrétaire général



Benoît Van der Me

La Laïcité, c'est...

... un projet de société solidaire, responsable, respectueuse des différences, soucieuse de défendre le régime des libertés et d'offrir une posture humaniste à vocation universelle...

Elle se caractérise par une volonté d'émancipation, par l'exigence d'une vie digne pour tous, qui permette l'autonomie des consciences et des choix.

Le mouvement laïque est résolument progressiste. Il promeut une morale fondée sur la raison plutôt que sur une transcendance ou sur le conformisme social. Il encourage une conception de vie qui s'inspire de l'expérience humaine et des acquis de la science. Il revendique, pour tous les citoyens, l'accès au savoir.

Cette philosophie implique l'adhésion aux valeurs :

- du libre examen
- de citoyenneté et de justice
- d'émancipation à l'égard de toute forme de conditionnement.



La laïcité en marche

L'action laïque

Grâce aux différentes implantations régionales, aux associations constitutives et aux antennes locales, le Centre d'Action Laïque (CAL) s'implique dans la vie de la cité. Il réfléchit, débat et agit sur tous les aspects de notre vie en société : enseignement, égalité et particulièrement celle des hommes et des femmes, début et fin de vie, culture, interculturalité, émancipation, autonomie, information... De quoi justifier sa devise « Liberté, égalité, solidarité » et matérialiser son slogan « Libres, ensemble ».

Le mouvement laïque vient en aide aux demandeurs d'emploi, aux jeunes en décrochage scolaire, aux mal-logés, aux détenus, aux victimes et aux justiciables, aux opprimés et aux personnes discriminées. En règle générale, à tous ceux qui, dans leur vie, ne disposent pas des droits et des moyens qui garantissent à l'humain la dignité et la capacité à s'épanouir.

Il milite activement en faveur d'une justice équitable, du droit à profiter de la vie ici et maintenant, mais aussi contre l'intolérance, le racisme, le sexisme et tout ce qui asservit l'homme et la femme. La laïcité organise en outre des cérémonies laïques (parrainages, fêtes de la jeunesse, mariages, funérailles...) à la demande.

Chaque implantation locale choisit des terrains d'action privilégiés et définit son organisation en fonction de son environnement, de ses publics et des objectifs à atteindre.

Prises de position

Le mouvement laïque s'exprime sur tous les sujets déjà évoqués ci-dessus. En tant que représentant de la communauté non confessionnelle, le CAL intervient sur les questions liées aux croyances, aux cultes et aux philosophies. Estimant que chacun doit pouvoir disposer librement de sa vie, de sa pensée et de son corps, il promeut une vision libre-exaministe des questions éthiques dont les religions ont coutume de s'emparer pour y imposer les prescrits de leurs dogmes. Compte tenu de ses finalités et des valeurs qu'il défend, il se préoccupe de tout ce qui concerne la place de l'humain dans la société, au-delà de tout clivage politico-religieux.

Diffusion des valeurs laïques

« Libres, ensemble »

Depuis septembre 2014, le Centre d'Action Laïque diffuse l'émission radiophonique et télévisée « Libres, ensemble » sur les antennes de la RTBF. Une émission qui s'inscrit dans « En quête de sens », l'espace concédé par le service public aux organisations philosophiques et religieuses. Après une première année très riche, « Libres, ensemble » a connu un renouveau en 2015 avec l'arrivée de deux nouvelles journalistes-présentatrices.

L'objectif des émissions reste le même : mettre en valeur les activités du CAL, de ses régionales et de ses associations, mais aussi aborder les sujets d'actualité sous un angle laïque. Les émissions se veulent un espace ouvert : elles accueillent des acteurs de la laïcité mais aussi des personnalités extérieures au mouvement dont l'expertise et les travaux sont susceptibles d'alimenter la réflexion. Tous les sujets font l'objet de discussions au préalable au sein d'un comité de rédaction.

« Libres, ensemble » se décline en deux supports différents. Premier support : la radio. Depuis septembre 2015, l'émission radio est diffusée chaque samedi sur *La Première* de 20h05 à 20h35. Elle a traité des grands dossiers défendus par le CAL au niveau national, tels que le statut des enfants mort-nés, l'EVRAS, les cours de philosophie et de citoyenneté, la lutte contre le décrochage scolaire ou le droit à la migration, mais aussi au niveau international, avec des émissions sur la défense des libertés en Tunisie, en Grèce et en Hongrie.

Deuxième support : la télévision. Avec deux formats différents : les émissions de 10 minutes, diffusées un mardi sur deux en fin de soirée sur *La Une* et les émissions de 28 minutes, diffusées un dimanche sur deux à 9h20 sur *La Une*. Ces émissions sont ensuite rediffusées à plusieurs reprises sur *La Une* et sur *La Trois*.

Les émissions de 10 minutes sont soit consacrées à un reportage qui met en avant l'une des activités du mouvement (Festival des Libertés, Pop Up, accueil des réfugiés LGBT) ou qui traite de thèmes chers à la laïcité (éducation à la philosophie et à la citoyenneté, Triangle

rouge, lutte pour le droit à l'avortement), soit ciblées sur un invité (Michel Gheude, par exemple, pour la sortie de son ouvrage *La révolution n'est pas finie*, dans la collection « Liberté j'écris ton nom »).

Les émissions de 28 minutes proposent, elles, en alternance trois types de programmes. Premièrement, des émissions de plateau comprenant l'interview de deux à trois invités et la diffusion de petits reportages. Ces émissions se veulent le reflet des préoccupations du mouvement, en abordant par exemple des thèmes liés à l'enseignement, à la liberté d'expression et au devoir de mémoire. Mais elles permettent également de rebondir sur l'actualité, et d'affirmer les positions du CAL dans des dossiers brûlants tels que l'accueil des migrants ou la lutte contre la radicalisation. Suite aux attentats à la rédaction de *Charlie Hebdo*, une émission spéciale regroupant les représentants de la laïcité et des différents cultes a aussi été diffusée. Deuxièmement, ces émissions peuvent prendre la forme d'entretiens avec des intellectuels, philosophes, écrivains ou scientifiques menés par Jean Cornil. Enfin, troisièmement, elles peuvent être consacrées à des reportages long format. En 2015, « Libres, ensemble » a ainsi diffusé un reportage de 26 minutes sur le cours de philo, sur les enjeux du vieillissement de la population, sur la démocratie en Tunisie et sur la liberté (ou non) de croire.

Les audiences des émissions télévisées suivent une courbe ascendante très encourageante. Les émissions de 28 minutes attirent en première diffusion entre 20.000 et 45.000 téléspectateurs, celles de 10 minutes entre 15.000

Diffusion des valeurs laïques

Du côté des dossiers thématiques, la rédaction tente d'élargir aussi la gamme des sujets abordés tout en restant dans l'éventail des préoccupations de la laïcité.

En voici le récapitulatif :

- Janvier :** « L'athéisme se dévoile », où les athées expliquent leur démarche.
- Février :** « Je suis culture », à l'occasion de la campagne d'éducation permanente « Culture, vecteur d'émancipation ».
- Mars :** « Suffragette city », ou le droit des femmes dans tous ses états.
- Avril :** « Drogues: désintoxiquer la loi? », le point sur cette pomme de discorde et l'opposition des prohibitionnistes et des partisans de la dépénalisation.
- Mai :** « Millenium: goal ou pas? », un état des lieux des objectifs du Millénaire à la date butoir prévue pour ce programme.
- Juin :** « Et si le monde était fair-play? », en partenariat avec le Panathlon Wallonie-Bruxelles, une plongée dans l'univers de la franchise et de la sincérité.
- Septembre :** « La pop philo sort de sa bulle », une nouvelle école de philosophie de la rue, par la rue, pour la rue.
- Octobre :** « Pour que l'école excelle », un voyage au pays de l'excellence dans le domaine de l'enseignement.
- Novembre :** « Bigre, on migre! », pour une vision humaniste des questions liées aux migrations actuelles.
- Décembre :** « Culture, ça rime avec censure », face à la multiplication des coups portés à la liberté d'expression dans le domaine artistique.

Une palette de publications régionales

Bruxelles Laïque Échos (Blé) est un trimestriel de réflexion, d'analyse, de sensibilisation et de débat sur des thématiques sociétales liées aux actions et préoccupations du mouvement laïque. Chaque dossier s'efforce d'envisager la société dans sa globalité, de souligner l'interdépendance des phénomènes et de créer des liens entre les êtres et les causes. Le tirage varie entre 4.000 et 6.000 exemplaires en fonction des projets et campagnes auxquels il est associé.

Échos de Picardie est le magazine d'information de Picardie Laïque. Conformément à sa charte éditoriale, il entend développer l'esprit critique face aux sujets de société traités. Il s'adresse aux volontaires et professionnels du milieu associatif mais est aussi le lien entre les associations laïques fédérées à Picardie Laïque et la régionale elle-même. Il comprend un agenda des activités des associations fédérées et des articles de réflexion en lien avec les questions de société dans lesquelles la régionale s'investit. Il privilégie le traitement de sujets de fond plutôt que de « coller » à une actualité très fluide et changeante. Il est tiré à 1.500 exemplaires. Parmi les thèmes traités cette année : la culture, moteur d'émancipation et de résistance, l'austérité et l'enseignement.

Salut et Fraternité, le trimestriel du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège, offre à son lectorat une information pertinente, analytique et libre-exaministe sur une thématique déterminée. Les numéros parus en 2015 avaient pour thèmes : l'égalité sociale, la mort, la culture et le blasphème. 6.000 exemplaires ont été diffusés.

Le CALepin est le bulletin de liaison trimestriel de la régionale du Brabant wallon. Il comporte plusieurs niveaux d'information et de lecture : général, communautaire, régional, associatif et une partie « info-services ». Chaque numéro est composé d'un dossier principal sur un thème de société, d'un sous-dossier qui met en avant les valeurs de Laïcité Brabant wallon et de

Diffusion des valeurs laïques

Intervention dans les médias

Le CAL prend publiquement position sur les sujets d'actualité qui concernent la laïcité ou les valeurs qu'il défend. Les moyens de diffusion sont multiples : émissions de télévision et de radio, communiqués de presse, cartes blanches, campagnes de sensibilisation, conférences de presse, participation à des débats, interpellation des responsables politiques ...

8 janvier 

Suite à l'attentat contre Charlie Hebdo, Jean De Brueker, secrétaire général du CAL était l'un des invités du « Mag » de la rédaction sur *Télé Bruxelles*.

10 janvier 

Henri Bartholomeeusen, président du CAL a été interviewé sur l'attentat contre Charlie Hebdo par Philippe De Boeck dans *Le Soir* sous le titre « C'est très explosif ».

12 janvier 

Henri Bartholomeeusen est intervenu au sujet des attentats parisiens sur *Bel RTL*.

13 janvier 

« 23 fois mettre Charlie Hebdo à la une de l'expo », un article de Sébastien Gilles dans *L'Avenir* au sujet de l'exposition organisée par la Maison de la Laïcité de Charleroi.

14 janvier  

« Les cultes et la laïcité organisée chez Michel », par Christian Laporte dans *La Libre Belgique*.
Henri Bartholomeeusen est interrogé à ce sujet pour une séquence du JP de *La Une RTBF* de 19h30.

15 janvier 

« Les représentants religieux réaffirment la suprématie des droits fondamentaux », un article par Élodie Blogie dans *Le Soir* au sujet de la déclaration commune des cultes reconnus, de la laïcité et du Gouvernement fédéral, avec une interview d'Henri Bartholomeeusen.

Sur le même sujet : « Un front commun du "vivre ensemble" », par Christian Laporte dans *La Libre Belgique*.

« Luxembourg: mieux informer les généralistes », un article de Jean-Luc Bodeux sur une action de sensibilisation organisée par le CAL de la Province du Luxembourg en matière d'assuétudes, publié dans *Le Soir*.

19 janvier 

« 8 directeurs de l'officiel sur 10 pour un cours de citoyenneté », un article de Stéphanie Bocart dans *La Libre Belgique* avec une interview

Diffusion des valeurs laïques

2 février 

« 100 ans de *La Libre* » : 100 personnalités confient ce qu'elles voudraient lire dans « *La Libre* » en 2015 avec la contribution d'Henri Bartholomeeusen.

5 février 

« La Cité Miroir vecteur de la démocratie » dans *La Meuse* sur le prix du Liégeois de l'année, catégorie culture, remporté par la Cité Miroir.

16 février 

« Bruxelles : 200 personnes en hommage aux victimes de Copenhague », avec une interview de Henri Bartholomeeusen sur *RTBF Info*.
« Bruxelles : rassemblement en solidarité avec le peuple danois », une séquence sur *Télé Bruxelles* avec une intervention de Henri Bartholomeeusen.

19 février 

Picardie Laïque : « Menace djihadiste : annulation du débat sur la liberté d'expression à Chapelle-lez-Herlaimont ! », dans *La Nouvelle Gazette*.

22 février 

Henri Bartholomeeusen a participé au débat de « Controverse » sur *RTL TVI* intitulé « Quel avenir pour les juifs en Belgique? ».

9 mars 

« Union des religions en Belgique : « Nous voulons marcher les uns à côté des autres », une carte blanche par un collectif de signataires dont Henri Bartholomeeusen, président du CAL et Sylvain Peeters, président de l'UWV, publiée dans *Le Soir*.
« Visite papale sans faux pas pour le couple royal », dans son article pour *Le Soir*, Elodie Blogie aborde notamment le communiqué de presse du CAL.

12 mars 

« L'organisation des cours de religion dans l'enseignement officiel remise en question », la dépêche *Belga* reprend la réaction du CAL dans *Le Soir*.

13 mars  

Dans *La Libre Belgique*, Annick Hovine a interviewé Benoît Van der Meerschen, secrétaire général adjoint du CAL, pour son article « Les cours de religion ne sont pas obligatoires ».

« Une marche pour le vivre ensemble », le second sujet du « Forum de Midi Première »

Diffusion des valeurs laïques

23 avril

« Naufrages: la Belgique et l'Europe doivent avoir le courage de défendre leurs valeurs », une carte blanche par un collectif de signataires dont Fabrice Van Reymenant, directeur de Bruxelles Laïque, dans *Le Soir*.

27 avril

« "Salles de shoot" : la Belgique continue à bloquer », une carte blanche collective signée notamment par le Centre d'Action Laïque du Luxembourg dans *La Libre Belgique*.

30 avril

Bruxelles Laïque organise la seconde édition des FJL à Bruxelles. « La fête des jeunes laïques bruxellois », un article de Christian Laporte dans *La Libre Belgique*.

2 mai

« Que faire des cours de religion et de morale ? », une interview de Benoît Van der Meerschen, secrétaire général adjoint du CAL, pour le CEDEP, par Pascal Martin dans *Le Soir*.

« Faut-il rendre l'enseignement obligatoire dès 3 ans ? », *La Meuse* relaie la position du CAL de la Province de Liège.

6 mai

« La détention des étrangers en centres fermés, ce mal absurde », une opinion de Caroline Intrand, co-directrice du CIRÉ, sur le site de la *RTBF*, à l'occasion du Steenrock Festival dont Bruxelles Laïque est partie prenante.

7 mai

« Migrations: Mare Nostrum ou Oceano nox? », une carte blanche de Henri Bartholomeeusen, publiée dans *Le Soir*.

9 mai

« Cours de rien » : le CEDEP débarque avec une réponse structurée », *L'Avenir* publie une carte blanche du CEDEP.

12 mai

Benoît Van der Meerschen a participé à l'émission « Face à l'Info » sur *La Première RTBF* sur le thème « Dispense et cours de Citoyenneté ».

Henri Bartholomeeusen était l'invité de « Matin première » sur *La Première RTBF*.

19 mai

« Gens du Voyage : Des ponts, pas des murs svp ! », une opinion de Ahkim Ahmed, directeur du Centre de Médiation des Gens du Voyage et des Roms en Wallonie, signée notamment par Vincent Dufoing, directeur de Picardie Laïque, dans *Le Vif/L'Express*.

22 mai

« Pour l'abrogation de la limitation des allocations d'insertion », une carte blanche par un collectif de signataires dont Bruxelles Laïque dans *Le Soir*.

« Cours de citoyenneté: les «laïques» mettent la pression sur le CDH » par David Coppi dans *Le Soir*.

Diffusion des valeurs laïques

2 septembre 

« Des assassins à l'hôpital ? », une carte blanche de Henri Bartholomeeusen, dans *Le Soir*.

« Une carte qui refuse l'euthanasie. Une carte pour rien », Jacqueline Herremans, présidente de l'ADMD a participé au débat « Ripostes » dans *La Libre Belgique*.

10 septembre 

« Veut-on couler la Justice avec la mégapriso de Haren? », une carte blanche par un collectif de signataires dont le CAL et Bruxelles Laïque dans *L'Echo*.

11 septembre 

« Liège se mobilise pour les réfugiés » par Kathleen Wuyard dans *Le Soir* éd. Liège avec notamment une interview de Philippe Evrard, directeur adjoint du CAL de Liège. Jacques Smits, directeur du CAL de Liège, a donné une interview sur le même sujet dans *La Meuse*.

12 septembre 

Elodie Blogie a interviewé Sylvie Lausberg, porte-parole de la plateforme "Abortion Right" pour son article « Atteintes dispersées au droit à l'IVG en Europe » dans *Le Soir*.

16 septembre  

« Moins d'un élève sur cinq opterait pour le "cours de rien" », un article de Bosco d'Otreppe et Stéphanie Bodart dans *La Libre Belgique* avec une interview de Benoît Van der Meerschen. Celui-ci a également participé à l'émission « Face à l'Info » sur *La Première RTBF* sur le thème « Conseil d'Etat et Cours de Philosophie et Citoyenneté ».

21-22 septembre 

« Le Pacte scolaire n'est plus intouchable » par Bosco d'Otreppe dans *La Libre Belgique* où les positions défendues par le CAL et la FAPEO sont abordées.

29 septembre 

Benoît Van der Meerschen a participé à l'émission « CQFD » sur *La Première RTBF* intitulée « Cours de citoyenneté: petite révolution ou grand bricolage? ».

6 octobre 

« Un million de signatures à récolter pour contrer Orban », un article de Catherine Joie avec une interview de Pierre-Arna

Diffusion des valeurs laïques

13 novembre 

« Pour une migration choisie, par ceux qui partent et ceux qui accueillent », un article d'Olivier le Bussy dans *La Libre Belgique*, au sujet de l'essai de François De Smet.

« Actions sociale endanger » Une nouvelle mobilisation citoyenne en marge des partis et des syndicats », par Philippe Bodeux dans *Le Soir* avec une interview d'Hervé Persain, président f.f. du CAL de la Province de Liège.

« Le Forum de Midi Première » propose l'émission « Quel sens a le temps en prison ? » sur *La Première RTBF* à l'occasion des « Journées nationales de la prison » dont le CAL est co-organisateur.

14 novembre 

RTL relaie le communiqué de presse du CAL relatif aux attentats de Paris sous le titre « Seule importe la solidarité de tous les citoyens démocrates, de toutes convictions » (Belga).

16 novembre 

« Le modèle carcéral en questions » dans *Métro* au sujet des « Journées nationales de la prison ».

17 novembre 

Suite aux attentats de Paris, Paul Knudsen, directeur de Laïcité Brabant wallon, était invité sur *TV Com*.

20 novembre 

« La prison pour quoi faire ? », un article de Christian Van Werk dans *L'Avenir* au sujet des « Journées nationales de la prison ».

21-22 novembre 

« Si la réponse est la guerre, tout est remis en question », l'intervention d'Henri Bartholomeeusen, dans le supplément du *Soir* intitulé « De Charlie Hebdo aux attentats de Paris », propos recueillis par Philippe De Boeck.

25-26 novembre 

Henri Bartholomeeusen a participé à une table ronde organisée par le quotidien *Le Soir*. Ce débat est publié dans l'édition du quotidien sous le titre « Mgr Léonard aux musulmans : « Réaffirmez la liberté de conscience » ».

30 novembre 

« Commission registers call for EU sanctions on Hungary », un article d'Éric Maurice et Eszter Zalan dans le *EU Observer* avec une interview de Pierre Galand, président de la FHE au sujet de l'initiative « Wake up Europe » soutenue par plusieurs associations

Séparation Église / État

L'impartialité de l'État, basée sur ce principe de séparation des Églises et de l'État, vise à pacifier la société en respectant à la fois la liberté de conscience et l'égalité des droits et des devoirs de chaque citoyen. L'impartialité des autorités publiques repose sur la construction d'une sphère publique commune neutre, en dehors du champ d'influence des religions ou des philosophies.

Durant l'année 2015, le Centre d'Action Laïque et son homologue DeMens.nu ont, dans ce contexte, poursuivi leur action de sensibilisation tant du côté francophone que néerlandophone. Le CCL a eu l'occasion de rappeler, lors d'une audience en juin avec des représentants du ministre de la Justice Koen Geens, qu'il était impératif de légiférer pour affirmer le principe de séparation Églises/État, les valeurs communes à partager et l'impartialité des autorités publiques en portant l'accent sur l'impartialité du secteur public et à l'école.

Le CAL a continué à diffuser les brochures didactiques qui traduisent en langage simple et direct les positions prises par le CAL en matière d'extériorisation des signes et pratiques liés à l'appartenance convictionnelle.

Lieux de cérémonie

En 2015, les députés wallons ont déposé une proposition de décret visant à encourager toutes les communes wallonnes à mettre des lieux publics à disposition des citoyens afin de pouvoir organiser des cérémonies non confessionnelles. Le CAL, en concertation avec le CAL Luxembourg, n'a pas manqué de saluer positivement l'initiative parlementaire. Toutefois, il a été rappelé que les non confessionnels ne disposent pas d'immeubles adéquats pour l'organisation de cérémonies ou rituels de leurs choix.

Pour un financement public des convictions juste et équilibré

Si l'État finance les organisations confessionnelles et non confessionnelles qu'il reconnaît, ce financement doit répondre aux critères d'équité et de transparence. Le système belge de reconnaissance et de financement public des convictions est actuellement empirique, arbitraire, non transparent et ne repose sur aucun cadre légal fixant des critères objectifs préétablis.

Le CCL a rappelé lors d'une audience avec des représentants du ministre de la Justice, qu'il demande :

- d'adopter un système égalitaire, transparent, soucieux de la gestion des deniers publics et en phase avec l'évolution institutionnelle de la Belgique. Il est, dans ce sens, nécessaire de décider d'une répartition des compétences entre le fédéral et les entités fédérées identique pour les cultes et pour les philosophies non confessionnelles;
- d'être vigilant par rapport au projet totalement inadéquat de création d'un Conseil supérieur des organisations convictionnelles qui serait chargé d'encadrer et de superviser l'application de la législation fédérale relative au financement public des organisations convictionnelles.
- d'adopter des lois organiques.

Au niveau européen

Le CAL a consacré un important travail de recherche sur les réseaux religieux intégristes actifs au niveau européen. Elle a recensé 48 organisations, dont 40 ayant un statut juridique, actives auprès des institutions européennes afin de promouvoir leur agenda anti-avortement, contre les droits LGBT et pour une liberté de pratique religieuse quasi absolue. L'objectif de cette recherche était de comprendre les sources de financement et la sphère d'influence de ces organisations afin de pouvoir contrer au mieux leurs idées. Il s'agissait également de dresser le profil de ces organisations à l'attention des responsables et conseillers politiques européens.

Le CAL a également participé au programme «Religion dans la Cité» organisé par l'Observatoire des Religions et de la Laïcité de l'ULB. Il a présenté les actions entreprises au niveau européen et a expliqué la nécessité de mobiliser les forces laïques pour contrer le mouvement conservateur

Structure du CAL

Structure fédérale du CAL

Le Conseil Central des communautés philosophiques non confessionnelles de Belgique ou Conseil Central Laïque (CCL), composé du CAL et de DeMens.nu (UWV) est l'interlocuteur officiel de ces communautés philosophiques dans leurs rapports avec les autorités publiques. A ce titre, le CCL est invité à les représenter lors des cérémonies officielles organisées par l'Etat fédéral.

En 2015, le CCL s'est penché voire s'est publiquement positionné sur les questions éthiques telles que l'euthanasie, l'avortement, le statut de « l'enfant mort-né » ou encore le choix du double nom donné à la naissance de l'enfant. Par ailleurs, le CCL fait partie des associations regroupées au sein de la Plateforme « Abortion Right » et reste attentif à ce que les droits acquis ne soient pas rognés tant en Belgique qu'en Europe.

Le CCL est resté vigilant quant à l'organisation et au développement de l'assistance morale à l'armée et dans les prisons. Il a continué à réagir publiquement pour dénoncer les conditions de détention choquantes et inacceptables des personnes incarcérées et pour proposer des alternatives à l'enfermement. Le CCL représenté au sein du Conseil interphilosophique pour l'assistance morale et religieuse dans les prisons a eu l'occasion

de rencontrer des représentants du cabinet du ministre de la Justice pour relancer le dossier relatif au statut juridique des aumôniers, des conseillers islamiques et des conseillers moraux qui travaillent dans les prisons et qui sont rémunérés par le SPF Justice. Ce dossier n'a cependant pas abouti pour des raisons essentiellement budgétaires.

Le CCL reste attentif aux interpellations en matière de financement public des convictions afin que ce dernier soit juste et équilibré et qu'il prenne en compte les spécificités et les intérêts laïques. Le dossier de la séparation Églises/État a également fait l'objet d'un suivi attentif.

Structure associative

Le mouvement laïque compte 330 associations locales qui sont chacune affiliées à l'une des sept régionales du CAL. Certaines sont également affiliées à l'une des 28 associations constitutives.

Le CAL coordonne les 28 associations constitutives et fédère les 7 régionales.

Les 7 régionales du CAL

Bruxelles Laïque

CAL Charleroi

CAL de la Province de Liège

CAL de la Province de Namur

CAL Luxembourg

Laïcité Brabant Wallon

Picardie laïque

Les 28 associations constitutives

- 1 Association Ernest De Craene
- 2 Association Nationale des Communautés Éducatives (ANCE)
- 3 Centre Communautaire Laïc Juif (CCLJ)
- 4 Centre Laïque de l'Audiovisuel (CLAV)
- 5 Centre Libéral d'Action et de Ré

Carnet d'adresses

Les associations constitutives

Association Ernest de Craene

Chaussée d'Alsemberg, 362 à 1180 Bruxelles

Association Nationale des Communautés Éducatives (ANCE)

Avenue de Stalingrad, 54 à 1000 Bruxelles
Tél. 02 513 17 24 - Fax 02 503 45 60
federation@ance.be - www.ance.be

Centre Communautaire Laïc Juif (CCLJ)

Rue de l'Hôtel des Monnaies, 52 à 1060 Bruxelles
Tél. 02 543 02 70 - Fax 02 543 02 71
info@cclj.be - www.cclj.be

Centre Laïque de l'Audiovisuel (CLAV)

Campus de la plaine ULB, CP 236 à 1050 Bruxelles
Tél. 02 627 68 40 - Fax 02 627 68 41
clav@ulb.ac.be - www.clav.be

Centre Libéral d'Action et de Réflexion sur l'Audiovisuel (CLARA)

Boulevard Sylvain Dupuis, 211, bte 36 -1070 Bruxelles
Tél 02 203 94 44 - Fax 02 203 94 40
info@clara.be

Confédération Parascolaire

Rue du Moniteur, 14 à 1000 Bruxelles
Tél 02 512 16 11 - Fax 02 512 75 42
secretaire@confederationparascolaire.org
www.confederationparascolaire.org

Extension de l'ULB

Avenue Franklin Roosevelt, 50 CP 188 à 1050 Bruxelles
Tél. 02 650 26 46- Fax 02 650 22 82
extension@ulb.ac.be - www.ulb.ac.be/extension

Famille d'Accueil Odile Henri

Rue de la Source, 65 à 1060 Bruxelles
Tél. 02 538 45 87 - Fax 02 537 13 78
info@faoh.be

Fédération des Amis de la Morale Laïque (FAML)

Avenue de Stalingrad, 54 à 1000 Bruxelles
Tél. 02 476 92 83 - Fax 02 476 94 35
info@faml.be - www.faml.laicite.be

Fédération des Associations des Parents d'Élèves de l'Enseignement Officiel (FAPEO)

Avenue du Onze Novembre, 57 à 1040 Bruxelles
Tél. 02 527 25 75 - Fax 02 5

Le centre d'Action Laïque fédère 7 régionales

- Bruxelles Laïque
- CAL Charleroi
- CAL de la Province de Liège
- CAL de la Province de Namur
- CAL Luxembourg
- Laïcité Brabant Wallon
- Picardie Laïque



Centre d'Action Laïque ASBL
Campus de la Plaine ULB, cp236
1050 Bruxelles - Belgique
Tél. (+32) 2 627 68 11
cal@ulb.ac.be - www.laicite.be

CAL
Libres, ensemble